L'AMAP Qui Ramène Sa Fraise – Rezé

Contrat LÉGUMES 2022

Entre le *producteur* **Florian BROSSEAU,** ferme **« le Champ des Papilles »**, rue de la Bauche Bertin à Bouguenais et les *consom'acteurs* de l'AMAP Qui Ramène Sa Fraise de Rezé.

46 distributions sont prévues au contrat 2022, **du lundi 03 janvier au lundi 19 décembre 2022**.

6 lundis d'interruption : 18 avril Pâques (sem16) – 02 mai (sem18) - 23 mai (sem21 Ascension) – 06 juin Pentecôte (sem23) – 15 août (sem33) – 26 décembre (sem52) - soit un nombre égal de paniers (23) en semaines paires ou impaires. Un réajustement serait précisé par le producteur au moins trois semaines à l'avance.

Engagements producteur

Florian BROSSEAU, maraîcher biologique certifié à Bouguenais (44) adhère aux principes de la Charte des AMAP 2014 adoptée par le MIRAMAP qui anime le réseau.

Il s'engage à fournir chaque semaine un panier comportant des légumes de saison variés, cultivés par ses soins et ceux de ses salarié.e.s : **3-4** légumes différents pour un petit panier / **4-5** pour un grand panier, avec un renouvellement d'au moins 2 légumes d'une semaine sur l'autre.

Très ponctuellement, si besoin, ses productions sont complétées avec celles de collègues maraîchers agrobiologiques du Pays de Retz.

La valeur monétaire du panier peut être légèrement fluctuante sur l'année pour respecter la valeur moyenne prévue au contrat annuel.

Jérôme BROSSEAU, salarié, ou un.e autre salarié.e, assure les distributions hebdomadaires. Le producteur s'engage à être présent lui-même une ou deux fois par an.

Un système de troc, sans obligation mutuelle, est proposé. Une table d'achat complémentaire de quelques productions peut être ponctuellement mise en place. Ces deux services rendus par la ferme ne sont en rien systématiques.

Le maraîcher s'engage à accueillir les membres de l'AMAP pour un moment convivial sur le site de production au moins une fois l'an (avril 2022). Un ramassage de légumes pourrait être organisé au cours de l'année.

Engagements consom'acteur.rice

NOM Prénom : ……..

Téléphone : …….…. Courriel : ……..……...…….

Adresse : ……..…….

adhère aux principes de la **Charte des AMAP** 2014 adoptée par le MIRAMAP qui anime le réseau (cf. bulletin d'adhésion à l'AMAP QRSF) et s'engage pour 2022 :

- à soutenir le producteur dans sa démarche de production maraîchère biologique, en reconnaissant que les intempéries, ravageurs et maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte,
- à assumer ces risques, sachant qu'il.elle recevrait la juste part de la récolte de la saison,
- à venir prendre son panier à chaque distribution ou à le faire récupérer par une personne de son choix (en cas d'oubli, un panier n'est ni remplacé ni remboursé, mais mis à disposition des personnes de permanence, après essai de relance par téléphone en fin de permanence),
- à rapporter **sacs** (pliés) et **élastiques** autant que possible, pour leur réemploi,
- à effectuer **deux à trois permanences par an** (par foyer) pour assurer la distribution des légumes (et des autres produits),
- à participer autant que possible aux propositions de repas champêtre ou de coups de main au producteur sur son lieu de production de Bouguenais.

Contrat : engagement sur la base de 46 distributions sur l'année 2022 *(cocher la case)* :

Type de panier de légumes et prix moyen annuel	**Chaque semaine**	Semaine paire	Semaine impaire	partage du contrat avec* Nom Prénom
Petit Panier 10 €	☐	☐	☐	
Grand Panier 15 €	☐	☐	☐	

**mention obligatoire pour les paniers bihebdomadaires : il est obligatoire d'avoir un binôme pour partager le contrat afin d'avoir un nombre identique de paniers chaque semaine pour le producteur.*

Mode de paiement

Le mode privilégié est un **virement mensuel** **le 10** **du mois** (RIB Florian BROSSEAU) selon le court **libellé** suivant « **NOM – AMAPQRSF** ».
Le paiement en **4 chèques** reste possible : **à l'ordre de Florian BROSSEAU**. L'encaissement des chèques se fait en début de trimestre, le 10 du mois.

Nombre de chèques*	**46 Petits Paniers à 10 €**		Partage contrat Petits Paniers		**46 Grands Paniers à 15 €**		Partage contrat Grands Paniers	
Total année	**460,00 €**		230,00 €		**690,00 €**		345,00 €	
Virement mensuel	**38,33 €/mois**	☐	19,17 €/mois chacun.e	☐	**57,50 €/mois**	☐	28,75 €/mois chacun.e	☐
4 chèques	**115,00 € /trimestre**	☐	76,67 €/trim	☐	**172,50 € /trimestre**	☐	86,25 €/trim	☐

Cocher la case de l'option de paiement choisie

Gestion des contrats

Les référent.es légumes sont les intermédiaires à contacter. Un exemplaire du contrat est à leur adresser, **de préférence en format numérique PDF** et signé, ou à défaut à leur remettre en version papier signée, avec les chèques le cas échéant.
Le.la référent.e vérifie, enregistre les contrats sur le drive de l'AMAPQRSF, valide les souscriptions sous Cagette. Un tableur récapitulatif est mis à jour pour faciliter la gestion du producteur.

Distribution / Permanences

Présence d'un producteur et de **deux membres** de l'AMAP à chaque distribution : cf. **calendrier** des permanences sous cagette.net (s'inscrire).
Lors d'une **permanence**, les rôles et tâches des bénévoles inscrit.e.s sont :

- **être présent.e à 17:45** pour aider au déchargement des légumes, à l'installation des tables et chaises pour les différentes distributions et la convivialité (dans le respect des consignes COVID), à la mise en place des légumes et des balances, aux pesées des légumes, à la distribution des autres produits avec feuilles d'émargement, ...
- entretenir le lien avec les producteur.rice.s,
- assurer le rangement des contenants dans le véhicule du maraîcher, la remise en ordre et le nettoyage des lieux pour **20 heures au plus tard**,
- assurer son remplacement en cas d'empêchement de dernière minute.

Les référent.e.s légumes établissent la **liste d'émargement** légumes qui est suivie et conservée par le maraîcher présent. La **liste téléphonique**, à ne pas diffuser, est également mise à disposition du maraîcher.

Fait à Rezé, le ……

(lu et approuvé)

Le Producteur Florian BROSSEAU **L'amapien.n.e**……

CONTACTS référent.e.s Légumes AMAP QRSF / Adresses utiles
Mail : **amapqrsf@gmail.com**
Référente Légumes : Isabelle LOUINEAU – 06 75 95 29 49
Référent Légumes : Joaquim HENRY – 07 72 03 24 06
AMAP Qui Ramène Sa Fraise : **distribution le lundi de 18h00 à 19h15**, salle Jean Jaurès, **40 rue Jean Jaurès** 44 400 Rezé
https://app.cagette.net
Maraîcher **Florian BROSSEAU** rue de la Bauche Bertin 44 340 Bouguenais - flobrosseau@gmail.com – 06 59 62 50 68
@lechampdespapillesabouguenais